

OSM - Constitution d'un « Commun immatériel », à partir de :

- 1) Un besoin initial non propriétaire (une carte non fermée)
- 2) Une ressource créée (BdD d'objets géolocalisés) partagée
 - nécessitant d'être maintenue (préservée de l'endommagement et tenue à jour)
 - réutilisable dans le temps sans en priver quiconque
- 3) Une communauté multiculturelle définissant :
 - les contours de ce commun
 - les règles d'usage et de préservation
- 4) Une transmissibilité durable avec préservation d'accès universel
 - Licence libre
 - Support pérenne accessible (BdD répliquable en réseau libre d'accès)

Les conditions de la réussite :

- un besoin pour toute l'humanité (repérage spatio-temporel)
- un retour individuel (gain d'usage) sur la contribution personnelle
- des applications nouvelles qui valorisent la ressource